



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Avril 2018

# Edit0



Enfin le printemps qui pointe son nez !

Avril est aussi le mois où la nature se pare de ses plus beaux atouts !

Sans oublier la célébration de la fête de Pâques le premier avril pour les catholiques et les protestants, le huit avril pour les orthodoxes et le trente et un mars pour la Pâque juive.

Mais Pâques n'est pas seulement une fête religieuse, elle est également une fête païenne et représentait autrefois la célébration du printemps, de la renaissance et du retour de la lumière après les longs et tristes mois d'hiver.

Joyeuses fêtes de Pâques à tous ! Gleckligi Oschtra !

Bruno FREYDRICH



Le retour de l'hiver



L'arbre de Pâques



L'ancien et le nouveau Président de l'UNC



Joyeuses Pâques



Décoration de Pâques

Photos :

Raymond FRITZ - Gérard HIRTZ - Michel KOPACZ

# Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

« Nous n'avons plus d'hiver, il n'y a plus de neige », c'est ce qu'on entendait régulièrement depuis quelques années. Le général « Hiver » nous a rappelés à l'ordre avec ses fortes chutes de neige principalement en montagne pour le plus grand plaisir des pratiquants des sports d'hiver et par ses températures qui sont descendues largement en-dessous de zéro degré.

## Activités associatives...

Depuis la parution de notre dernier bulletin communal, la municipalité a été invitée aux assemblées générales tenues par l'Amicale des sapeurs-pompiers et la section locale des anciens combattants.

Du côté des hommes du feu, rien de particulier à signaler, le dynamisme de l'Amicale est le reflet du fonctionnement du corps, donc tout va bien chez nos sapeurs-pompiers.

Du côté des anciens combattants, le président Amand FONNE, âgé de 83 ans, a enfin trouvé un successeur à son poste, après plusieurs années de recherche. En effet, M. Marcel BENDELE a accepté d'assumer cette responsabilité. Dès à présent, nous lui souhaitons « Bon vent ». Quant à M. Amand FONNE, il était membre de l'UNC depuis 1972, affilié à la section locale depuis 1974 et a assuré la présidence depuis 1995. Il était également trésorier départemental de l'UNC de 2000 à 2015. Nous le remercions vivement pour sa forte implication dans le devoir de mémoire destiné aux jeunes générations et lui souhaitons une longue et paisible « retraite » de la vie associative.

C'était un peu Pâques avant l'heure pour les nombreux enfants qui ont foulé le parc de l'Hôtel de Ville lors de la grande chasse aux œufs soigneusement préparée par l'association Les grenouilles s'éclatent. Merci à Jessica MUNOS et à son équipe de bénévoles pour l'organisation de cette manifestation fort appréciée du jeune public.

## Bibliothèque...

La commune vient d'acquérir une nouvelle version du logiciel de gestion de la bibliothèque. Afin de s'approprier ce nouvel outil de travail, les bénévoles ont été formés durant une journée. Nous les remercions pour leur investissement.

## La « Journée citoyenne »...

La 4<sup>ème</sup> journée citoyenne est en cours de préparation. Une liste de chantiers « réalisables » a été établie lors de la première réunion de travail. De plus amples renseignements figurent sur le dépliant joint au présent bulletin. Nous vous invitons à vous inscrire le plus tôt possible.

## La « Participation citoyenne »...

En qualité de responsable de l'ordre public dans le village, je souhaite mettre en place la « Participation citoyenne ». Vous trouverez l'essentiel des explications sur cette démarche page 5 du présent bulletin. Une réunion publique organisée avec les gendarmes est prévue vendredi le 13 avril à 19h30 salle des Sociétés. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

## Dépliant « Vie pratique »

Nous avons élaboré un document listant les principaux renseignements qui peuvent être utiles à tous les habitants. Il indique les noms, adresses, téléphones... utiles dans les activités courantes, les coordonnées des associations ainsi que le plan du village. Ce document est destiné à évoluer et sera distribué une fois par an à tous les foyers de la commune. Donc, gardez-le bien sous le coude, il pourrait vous être utile dans certaines situations.

## Réhabilitation place de l'Eglise et des rues adjacentes...

Pages 6 et 7 du présent bulletin, vous trouverez le plan du projet tel qu'il a été élaboré par le maître d'œuvre, le Conseil municipal, le Département, les Bâtiments de France et présenté aux riverains lors de la réunion publique. Les travaux sont prévus en 2 tranches.

La première concernera l'intervention sur les réseaux d'eau potable, des eaux pluviales et d'assainissement et sont pris en charge par Colmar Agglomération (CA) et le Syndicat intercommunal des eaux de la plaine de l'Ill (SIEPI). Pour la deuxième tranche, les travaux concerneront principalement :

- la mise à sens unique de la rue des Boulangers et la rue de l'Eglise jusqu'à la hauteur du dépôt des sapeurs-pompiers,

- la matérialisation des places de stationnements sur tout le secteur,

- la création de trottoirs rue du Canard, d'espaces végétaux avec la plantation de 10 arbres à tiges, de 2 places de stationnement sur la route départementale devant le boulanger créant ainsi une chicane devant ralentir la circulation,

- la remise en état complète de l'éclairage public remplacé par du LED, et la mise en valeur des édifices...

Selon les dernières informations, les travaux démarreront mi-mai et devraient durer 2 mois pour la première tranche

et 3 mois pour la deuxième.

Les coûts prévisionnels : 160 000 € HT pris en charge par CA pour l'assainissement et les eaux pluviales dont une partie restera à la charge de la commune, 120 000 € HT pour l'eau potable pris en charge par le SIEPI et 521 000 € HT à la charge de la commune pour la partie visible.

### Animations...

Comme vous pourrez le lire dans l'agenda (page 3), ce mois d'avril sera particulièrement animé grâce aux activités nombreuses et variées proposées par nos associations locales. Merci de les soutenir et de les encourager par votre présence.

Dernière minute : nous faisons tout pour avoir une commune accueillante et bien fleurie et pourtant ...

L'espace installé pour les fêtes de Pâques devant le gymnase a été vandalisé et les animaux de basse-cour fictifs ont été retrouvés à l'extérieur de l'enclos, certaines pièces ayant été endommagées. De même, les 3 figurines en place dans le pot de la cour Sainte-Marthe ont disparu, ce qui était déjà le cas des œufs de Pâques l'année dernière. Triste comportement d'un ou plusieurs individus !

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

## AIRE DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Horaires d'ouverture à partir du 1<sup>er</sup> avril :

les lundis, mercredis et samedis

de 14 h 45 à 16 h 45.

**COMPOST** : du compost issu de la collecte des bio-déchets sur Colmar Agglomération est à la disposition des habitants dans la cour arrière de la mairie.

Merci de vous servir sans abuser sur les quantités et surtout, en pensant aux autres...

**BROYAT** : du broyat est disponible à l'aire de déchets verts.

## AGENDA

### AVRIL

- 6 Représentation par « Les Sélestarés »
- 6 Soirée Jeux ados « les Grenouille s'éclatent »
- 7 Représentation théâtre par les adultes de la TTH
- 8 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la TTH
- 10 Début du tournoi de quilles
- 10 Assemblée générale des Donneurs de sang
- 13 Réunion « Participation citoyenne »
- 14 Représentation théâtre par les adultes de la TTH
- 15 Bourse loisirs créatifs « Les Grenouilles s'éclatent »
- 15 Représentations théâtre par les enfants et les ados de la TTH
- 26 Assemblée générale des quilleurs
- 28 Distribution de géraniums

## PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera dans les rues du village les mardi 24 et mercredi 25 avril 2018.

Afin de faciliter le balayage, la population est invitée à ne pas garer de véhicules sur le domaine public pendant ces 2 jours.

Il est demandé aux riverains, dans la mesure du possible, de passer éventuellement un coup de binette pour enlever la mauvaise herbe, et de balayer les trottoirs vers les caniveaux.

Dès à présent, la municipalité vous remercie pour votre coopération.

## LE PRINTEMPS EST LÀ...

Nous demandons que chacun respecte ses voisins lors de l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, ...).

Rappel des horaires :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- les jours fériés et dimanches sont exclus.

La fréquence de ces travaux ne doit pas être excessive ou continue (cf : arrêté du Maire du 12/03/2009).

Soyez-en vivement remerciés.

### MAI

- 5 Distribution de géraniums
- 8 Grembelfeschà
- 13 Bourse aux jouets et vêtements « les Grenouilles Sportives »
- 13 Après-midi jeux « les Grenouilles s'éclatent »
- 18 Remise des prix Fleurissement 2017
- 26 Journée citoyenne
- 26 Concert de l'orchestre de l'Adem'oh



## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2018

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 37, parcelle 490/76 (rue du Stade) - section 37, parcelle 225/10 (3 rue des Mouettes) - section 37, parcelle 471/76 (4 rue de l'Elsbourg) - section 1, parcelle 100/43 (2 rue de l'Eglise) - section 6, parcelles 298/116, 299/17 et 302/18 (9 rue du Berger) - section 1, parcelle 20 (10 rue du Fossé).
4. L'avant-projet définitif de l'atelier technique est adopté. Celui-ci tient compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et est estimé à 611 400 euros HT (y compris 57 400 euros HT d'options et plus-values).
5. La commune sollicite des subventions pour ses projets d'investissement 2018 : mise en accessibilité des équipements sportifs (quilles, tennis, football) pour un montant total de 166 250 € HT (y compris la maîtrise d'œuvre), la sécurisation de l'école maternelle pour un montant de 6 100 € HT, l'aménagement de la place de l'Eglise et les rues alentour pour un montant de 505 050 € HT, la construction d'un atelier technique pour un montant total de 611 400 € HT + 48 100 € HT de prestations intellectuelles, l'aménagement du chemin rural dit Oberlachweg avec des dalles alvéolaires pour un montant de 66 500 € HT.
6. La souscription d'un emprunt de 300 000 € au taux fixe de 1,10 % sur une durée de 15 ans auprès du Crédit Mutuel afin d'assurer le financement du très haut débit, de l'aménagement des trottoirs route du Vin / rue du Vignoble et de la place de l'Eglise est adoptée.
7. Le versement d'une avance sur subventions, de l'ordre de 2 000 euros à l'ASH football et de 2 000 euros à l'ASJET, est accordé en attendant le vote du budget 2018.
8. La promotion du tourisme étant une compétence obligatoire de l'intercommunalité, le Conseil municipal donne son accord pour la reprise de la compétence « Tourisme » par Colmar Agglomération et donc son retrait du SIVOM du Canton de Wintzenheim.
9. Deux baux sous statut juridique du fermage sont conclus. Le premier avec M. Jean-Marc HEIMBURGER pour le terrain section 64, parcelle 64 d'une surface de 87,08 ares, le deuxième avec l'Earl GINGLINGER pour une partie du terrain section 66, parcelle 148 d'une surface de 200 ares.  
Le bail signé avec l'Earl GINGLINGER pour les terrains section 65, parcelles 6 et 7 d'une surface totale de 52,40 ares et pour le terrain section 66, parcelle 136 d'une surface de 84,30 ares est dénoncé.
10. Dans le cadre du transfert obligatoire de la zone artisanale à Colmar agglomération, il est accepté le déclassement et l'échange de terrains entre la commune et l'association foncière pour des parcelles situées au lieu-dit « Galgenacker » et rue de l'Industrie.
11. La redevance à payer par la SARL Le Coin du Meunier pour l'occupation du domaine public avec un chalet en bois au 1 place de l'Ecole est fixée à 120 € pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2018. Des produits du terroir seront proposés à la vente un soir par mois de mars à novembre, ainsi que les vendredis et samedis soir en décembre.
12. Mandat est donné au Centre de Gestion du Haut-Rhin pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence, une convention de participation pour le risque Prévoyance complémentaire.
13. A la demande de la Trésorerie, les surfaces des lots de chasse et des chasses réservées sur le ban de Herrlisheim sont confirmées : 310,05 hectares pour le lot 1, 281,97 hectares pour le lot 2, 31,69 hectares pour M. Pascal Schultz, 23,20 hectares pour M. Roland Heinrich et 1,2802 hectares pour la commune de Hattstatt. Il n'est pas prévu de révision ou de revalorisation des baux pour la période 2015-2024.
14. Le Conseil municipal prend acte de l'autorisation du Préfet à poursuivre et à étendre les activités de Ricoh sur son site de Wettolsheim – Eguisheim.

## 15. Divers

- Le modèle buzz d'Eclatec est retenu pour le remplacement des foyers lumineux par des luminaires LED pour les quartiers Bouleaux et Château I.
- Une réunion publique sera organisée à une date restant à fixer pour la mise en place de la « Participation citoyenne ». Les candidats seront validés par la Préfecture et le Procureur.
- La « Journée citoyenne » est fixée au 26 mai 2018. Des chantiers ont déjà été listés lors de la première réunion de travail.

### **VOISINS ET SOLIDAIRES : « Participation citoyenne »**

Le Maire, en sa qualité de responsable de l'ordre public de son village, souhaite instaurer le dispositif de participation citoyenne. Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Le dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a cependant pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

#### **TROIS ACTEURS SONT CONCERNES PAR CETTE DEMARCHE :**

- **LE MAIRE** Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.
- **LES HABITANTS** Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours des réunions publiques, les habitants doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence des occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilité, des démarcheurs suspects, ...
- **LA GENDARMERIE** Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Les relations entre les habitants et la gendarmerie s'en trouvent renforcées.

Une **réunion publique** avec la participation des gendarmes est prévue vendredi le **13 avril 2018 à 19h30**, salle des Sociétés.

### **PHOTOS POUR LES CNI ET LES PASSEPORTS**

#### Quelles photos fournir pour une demande de titre d'identité ?

Les photos doivent être récentes (moins de 6 mois) et ressemblantes, prises par un professionnel (de préférence) ou dans une cabine agréée par le ministère de l'Intérieur.

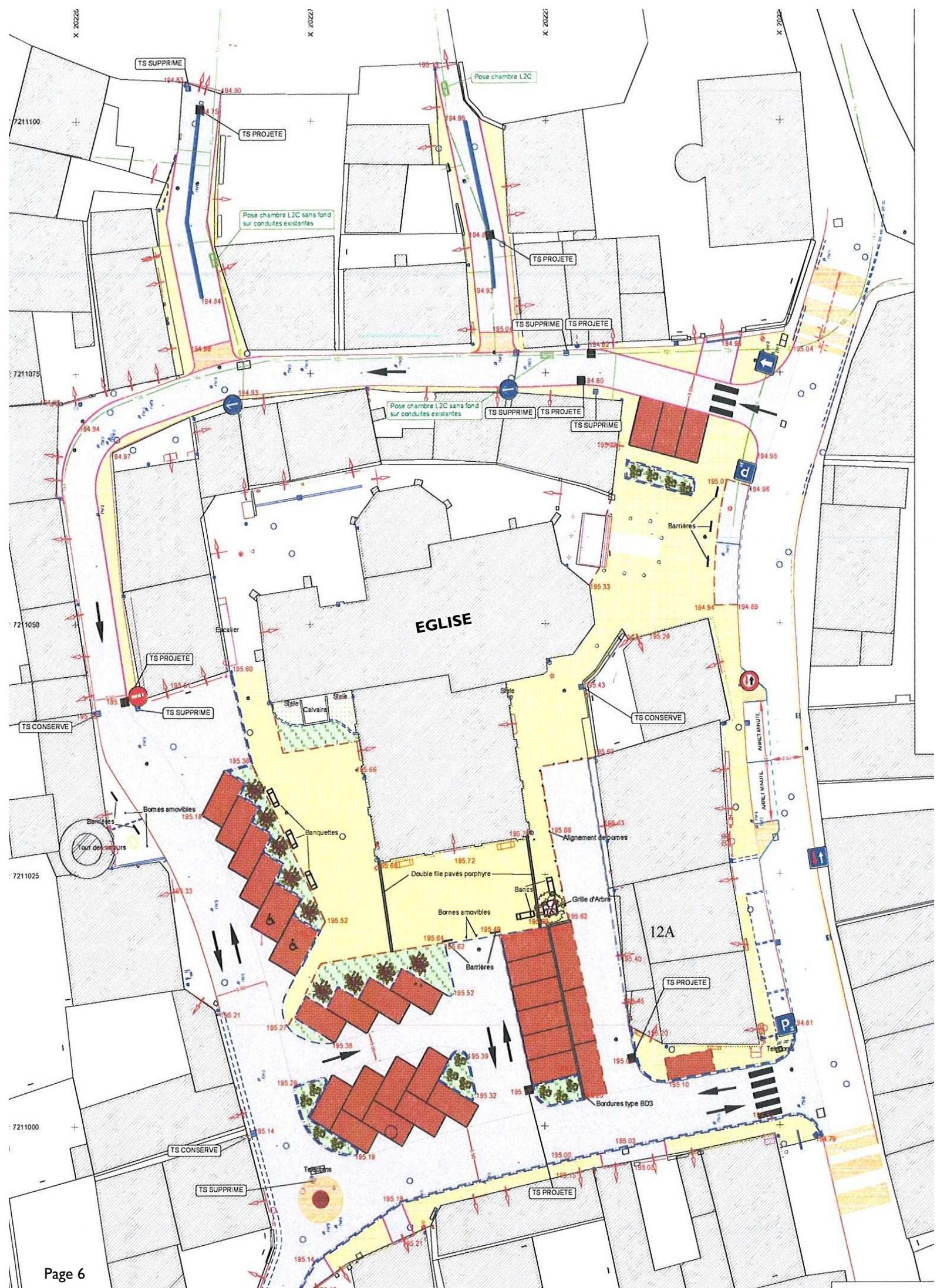
#### Normes à respecter :

- photo nette, sans pliure ni trace
- la photo doit mesurer 35 millimètre de large sur 45 de haut
- la taille du visage doit être de 32 à 36 millimètres du bas du menton au sommet du crâne
- la photo ne doit présenter ni surexposition ni sous-exposition. Une photo en couleur est fortement recommandée.
- le fond doit être uni, de couleur claire
- la tête doit être nue, sans chapeau, foulard, serre-tête ou autre objet décoratif
- il faut fixer l'objectif, l'expression doit être neutre et la bouche fermée
- le visage doit être dégagé
- si vous portez vos lunettes, la monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux. Les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet.

Plus de renseignements sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

### **STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE**

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	Mars 2017	Mars 2018
Femmes	40	38
Hommes	46	44
Total	86	82
Demandeurs d'emploi indemnisés	71	64
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	18



## LEGENDE DU PLAN DES TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

	Délimitation stationnement pavés carrare		Espace verts Paillage minéral sur bache
	Pavé grès simple file		Résine type micropépité
	Découpe BBSG		Graminés
	Bordure granit à définir		Tilia Palida
	Volige acier		Erable pourpre
	Caniveau granit type Elisam		Bordure type BD3
	Stationnement pavage porphyre		
	Pavage granit		
	Parvis Béton désactivé Jaune de mathay		
	Trottoir pavage béton identique rue principale		

## COMMANDE GROUÉE DE GÉRANIUMS

Pour encourager le fleurissement du village, la commune propose aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel en participant à une commande groupée de **géraniums** (1,75 € TTC le plant) et de **terreau** (70 litres à 8 € TTC).

Les personnes intéressées pourront remplir le bon de commande ci-dessous et le déposer au secrétariat de la mairie au plus tard le lundi 23 avril (midi) pour la livraison du 28 avril, et le lundi 30 avril (midi) pour la livraison du 5 mai. La distribution se fera dans la cour arrière de la mairie.

**IMPORTANT** : vous pouvez aller directement chez ETTWILLER HORTICULTURE à Sainte-Croix-en-Plaine, qui appliquera le tarif préférentiel sur présentation de votre carte d'identité et qui vous proposera un plus grand choix de plantes.

.....

### BON DE COMMANDE à déposer au secrétariat de la mairie

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

**TERREAU** (sac de 70 litres) – Nombre : .....

VARIETES DE GÉRANIUM	LIERRES			ZONALS				DEMI-LIERRES			TOTAL
	ROUGE	ROSE	MAUVE	ROUGE	ROSE	MAUVE	ABRICOT	ROUGE	BLANC	MAUVE	
QUANTITES											

### DISTRIBUTION :

- Samedi 28 avril 2018 de 8 h à 10 h**  
*(bon à déposer pour le lundi 23 avril à midi au plus tard)*
- ou
- Samedi 5 mai 2018 de 8 h à 10 h**  
*(bon à déposer pour le lundi 30 avril à midi au plus tard)*

Paiement à réception des plants et/ou du terreau.

## LES BROT'ZELS DE RETOUR DU 4L TROPHY

Un grand merci à tous ceux qui nous ont permis de vivre cette aventure solidaire ! Nous sommes partis de Herrlisheim mardi 13 février à bord de notre 4L et avons retrouvé les 2600 autres étudiants et leurs 4L au village départ de Biarritz jeudi.

Après la traversée de l'Espagne sans encombre nous avons embarqué sur le ferry à Algésiras samedi. Puis nous avons fait route vers le désert marocain. Nous avons rejoint Boulajoul dimanche et découvert un panorama extraordinaire sur les sommets enneigés de l'Atlas.

C'est à Merzouga lundi 19 février que s'est déroulée la remise des dons.

Les trophystes ont acheminé des coffres pleins de fournitures scolaires, sportives et médicales que l'association « Enfants du désert » se charge de redistribuer.

Et tous ensemble, nous avons récolté la somme incroyable de 36 000 €. Grâce aux trophystes 2018, 3 écoles vont pouvoir être construites !

Mardi, les étapes d'orientation ont débuté dans le désert.

Là, les mots « entraide et solidarité » ont pris tout leur sens. A tour de rôle, nous avons été ensablés, eu des pannes moteur et autres....

Notre 4L a tenu le choc et nous avons rejoint Marrakech samedi pour la cérémonie de clôture.

Mardi 27 au soir nous étions de retour à Herrlisheim après plus de 7500 km !

Maintenant nous avons repris le chemin de nos études mais avec des souvenirs inoubliables dans nos têtes.

Merci encore à nos partenaires financiers locaux : l'entreprise EVE risques industriels, le Coin du Meunier et l'entreprise CTI chauffage industriel !



Thibault et Victor ZICKLER

Plus d'infos sur facebook : les bro'tzels équipage 74 4L trophy 2018 ou 4Ltrophy.com

## CRÉER ET DÉVELOPPER SA BOÎTE EN ALSACE

La CCI Alsace Eurométropole et la Chambre des Métiers d'Alsace organisent une nouvelle édition du salon

« Créer et développer sa boîte en Alsace »  
le vendredi 13 avril 2018 de 9 h à 18 h  
au Parc Expo de Colmar

L'ambition de cette journée est d'accueillir, d'orienter et de renseigner en un même lieu les porteurs de projet créateurs/repreneurs d'entreprise, mais également les entreprises en développement en les faisant rencontrer les partenaires régionaux incontournables.

### TÉLÉVISION : CHANGEMENT DE FRÉQUENCES

Le **23 mai 2018**, les fréquences de la TNT vont changer.

Tous les foyers recevant la télévision par antenne râteau sont concernés. Ce changement peut entraîner la perte de certaines chaînes.

Une simple recherche des chaînes, à partir de la télécommande de votre téléviseur ou de votre adaptateur TNT permet de retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT.

Si des problèmes persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations disponibles sur **recevoirlatnt.fr** ou appelez le **09 70 81 88 18** (appel non surtaxé).

### DEVENEZ ADJOINT DE SÉCURITÉ

La police nationale recrute des adjoints de sécurité.

Les sélections sont ouvertes aux candidats :

- de nationalité française
- jouissant de leurs droits civiques
- de bonne moralité (le bulletin n° 2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées)
- en règle avec la législation du service national
- âgés de 18 à moins de 30 ans
- remplissant les conditions d'aptitudes physiques

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

- tests psychologiques
- photo langage
- épreuves sportives
- entretien de sélection devant une commission

Plus de renseignements sur **ww.lapolice.nationale.recrute.fr**



## INFORMATION DES ARBORICULTEURS

Taille de printemps d'arbres sur haute tige et demi-tige le **samedi 7 avril à 14 heures à Marbach.**

Les démonstrations sont ouvertes à tout public.

Le Président,  
Maurice KLIN-

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE HERRLISHEIM

L'Amicale vous invite à participer à son assemblée générale qui se déroulera à l'Hôtel de Ville (salle des Sociétés) le **mardi 10 avril 2018 à 20 heures.**

Merci de votre présence,

Le Président,  
Jean-Jacques FLEIS-

## TROUPE THÉÂTRALE DE HERRLISHEIM

### AH L'ÉCOLE (spectacle des adultes)

- Samedi 7 avril à 20 h
- Samedi 14 avril à 20 h



### LES APPRENTIS SORCIERS DE HERRLIWOOD / SALUT JEANNOT (spectacle enfants et ados)

- Dimanche 8 avril à 15 h
- Dimanche 15 avril à 15 h

### GALA D'IMPRO (les Sélestarés et leurs invités)

Réservations au 06 98 75 39 55

## SUPER LOTO « SPÉCIAL BONS D'ACHATS »

organisé par l'Amicale de la Classe 59 de HERRLISHEIM samedi le 14 avril 2018 à 20 heures, à la salle des Fêtes de Wihr-au-Val.

Valeur des bons : de 30 € à 400 €. Vente des cartons à partir de 18 h 30. Prix du carton : 3.50 €, les 6 cartons : 20 €.

Boisson et petite restauration sur place.

**Réservations : 03 89 49 25 44 ou 03 89 49 26 66**

Toute place réservée non occupée à 19 h 45 sera redistribuée.

## LES VACANCES D'AVRIL AU FRESCHAHISSALA

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 23	Les insectes sont nos amis	Atelier bricolage
Mardi 24	Sortie au château du Hohlandsbourg	
Mercredi 25	Je fabrique un terrarium	Balade dans les champs à la recherche d'insectes
Jeudi 26	Les bêtes du vivarium du Moulin nous rendent visite	Je fabrique un jeu sur les insectes
Vendredi 27	Jeux sur les insectes	Jeux

## LES MERCREDIS D'AVRIL AU FRESCHAHISSALA

Mercredi 4 avril : Windows color® le matin, visite de nos cabanes l'après-midi.

Mercredi 11 avril : visite aux jardins municipaux de Colmar pour planter des fleurs (sortie réservée aux + de 6 ans)

Mercredi 18 avril : rando en forêt pour découvrir les traces d'animaux du chemin des écureuils (rando de 3 heures, repas tiré du sac).

## Les Grands Anniversaires du mois d'avril 2018

SEEWALD Gilbert, 81 ans le 1<sup>er</sup>  
GINGLINGER Germaine, 89 ans le 2  
WERTH Rémy, 80 ans le 2  
LOTH Madeleine, 88 ans le 6  
TAMINE Said, 78 ans le 7  
BEA René, 88 ans le 10  
HUENTZ Paul, 81 ans le 11  
HEIMBURGER Yvette, 85 ans le 14  
KIBLER Geneviève, 82 ans le 16  
SYDA Jean-Pierre, 87 ans le 21  
VORBURGER Edouard, 92 ans le 23  
DECKERT Jean-Pierre, 82 ans le 24  
NEUMULLER Aline, 88 ans le 24  
ERNST Charles, 76 ans le 24  
BITZBERGER Marthe, 89 ans le 25  
VILLEMIN Odile, 80 ans le 26  
MEYER Jean-Pierre, 78 ans le 27  
FURSTENBERGER Germaine, 93 ans le 28  
NIGGEL Valérie, 87 ans le 28  
GUILHERME Annette, 75 ans le 29



### NAISSANCES

**Ina VAN ROYEN**  
le 8 mars



**Léane POST**  
le 13 mars

### DECES

**Patrick BRAULT**  
le 1<sup>er</sup> mars



# ANNONCES



## IMMOBILIER

Vends à Herrlisheim, dans copropriété de 2006, maison accolée en triplex de 128 m<sup>2</sup> (116 m<sup>2</sup> Loi Carrez).

Rdc : entrée avec placard mural et WC, cuisine équipée avec cellier, salon, salle à manger.

1<sup>er</sup> étage : 3 chambres, 1 salle de bain avec WC.

2<sup>ème</sup> étage : 1 pièce ouverte donnant sur une terrasse de 18 m<sup>2</sup>.

Chauffage individuel au gaz.

Espaces verts de 224 m<sup>2</sup>, garage et place de parking.

264 000 €

Contact : **07 67 63 76 17**

## EMPLOI

**Je m'appelle Inès, j'ai 16 ans, je suis en classe de première ASSP (Aide, soin et service à la personne)**

Je cherche du travail pour financer un voyage scolaire.

Je vous propose mes services :

- garde d'enfants (soirs et/ou week-end)
- gardiennage pendant vos absences
- ménage et aide à la personne à Herrlisheim ou alentours.

Contact : **06 38 45 96 67**

## OBJETS TROUVÉS

Trouvé 2 trottinettes enfant.

A récupérer à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

## VENTE

### A VENDRE

Pierres d'anciens murs, mélange grès rose et autres. Possibilité de livraison.

Contacts : **06 18 58 88 30** ou **06 45 72 75 08**

## RECENSEMENT MILITAIRE (ou RECENSEMENT CITOYEN)

Tout jeune français ayant atteint l'âge de 16 ans est concerné.

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile.

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- le nom de famille, le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance du jeune et de ses parents,
- l'adresse de son domicile,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Lors du passage en mairie, il faudra se présenter avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille à jour.

Le jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de son anniversaire.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Si les délais sont passés, il est toutefois possible de faire une régularisation de sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

**Modalités de publication des petites annonces**  
**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**  
**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**

**DIMANCHE 15 AVRIL 2018  
DE 9H00 A 16H00**

**AU GYMNASSE - rue Principale 68420 HERRLISHEIM-PRES-COLMAR**

# **BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS**

Scrapbooking, Tissus, Broderie et autres  
matériaux, outils et accessoires

**TARIF TABLE EXPOSANT : 6€**

**Informations et réservations :**

**[lesgrenouillesseclatent@gmail.com](mailto:lesgrenouillesseclatent@gmail.com) ou 06.22.25.62.55**